

Nouvelles locales du lundi 23 janvier 2012

@rib News, 23/01/2012 | Droit de l'homme - Un motard a été torturé par des éléments de la police vers 18h15 à Ntahangwa, à côté du Campus universitaire de Mutanga, l'accusant d'avoir violé le couvre-feu fixé à 18h pour le soir. Ils ont tendu une corde alors que ce motard passait et lorsqu'il s'est arrêté, il a été battu par les policiers qui l'ont ensuite laissé sur place. Le commandant de la PSR affirme que de tels comportements de la part des policiers sont réprouvables. Il demande en outre que les conducteurs de motos et de véhicules s'arrêtent quand les policiers le leur demandent. [Rpa]

- Un vieil homme, veuf et père de cinq enfants, assurant la garde du Lycée Jabe a été battu sérieusement par le responsable de l'hôtel Albatros en date du 3 juillet 2011 alors qu'il était en train de cultiver un petit champ situé derrière cet hôtel. Il a alors été hospitalisé jusqu'en date du 23 janvier 2012. La ligue Iteka a affirmé qu'il a aidé ce vieil homme pour qu'il porte plainte. Le directeur de cet hôtel avait accepté de lui verser 600.000 Fbu mais il ne lui en a donné que 100.000 Fbu. [Rpa]

- Le FORSC ne comprend pas pourquoi les habitants de Kivyuka n'ont pas encore obtenu gain de cause dans leur réclamation sur les droits des leurs disparus pendant la crise. En effet, FORSC ne comprend pas pourquoi les restes des corps humains découverts ne sont pas inhumés dans la dignité comme le demandent ces habitants de Kivyuka, alors que les témoignages affirment que ces personnes ont été tuées par les forces gouvernementales. [Bonesha]

- Attaque à main armée en commune Buganda, province Cibitoke. Lors de l'attaque, le groupe d'hommes armés s'est scindé en deux petits sous-groupes et par malentendus, ils se sont tirés dessus pensant qu'il s'agit d'une intervention des forces de l'ordre, ce qui n'était pas le cas. [Rpa/Isanganiro/Rtnb]

- Cette fusillade est de 2 morts parmi les assaillants et un blessé parmi la population du ménage attaqué. Les assaillants ont par la suite enlevé les rideaux de la maison attaquée dans lesquels ils ont enveloppé les morts et qu'ils ont emportés avec eux. D'après des informations recueillies sur place, l'attaque était connue d'avance, ce qui a fait que les agents de la police sur place avaient pu fuir. [Isanganiro/Rpa]

- Un policier qui a requis l'anonymat a affirmé cette information. En plus d'une somme de 300.000 Fbu qui a été volée dans ce ménage, une permanence du CNDD-FDD était également saccagée. [Rpa]

- Un nouveau-né a été étranglé par sa mère sur la colline Kibogoye, en commune de Bukeye, province Muramvya. La mère a été surprise en train de l'étrangler et le nouveau-né a été transporté à l'hôpital mais il a succombé à ses blessures. [Rtnb]

- A Kayanza, un garçon de 18 ans a été retrouvé mort, suspendu à une corde dans sa chambre. Sa mère affirme que par trois fois, on l'avait surpris en train d'essayer de se suicider et qu'on l'emmenait à l'hôpital. De plus, elle fait savoir qu'elle l'avait fait soigner dans le centre neuropsychiatrique de Kamenge (chez Le Gentil) en 2000. [Rpa]

- Evasion de la prison de Gitega de 5 prisonniers à l'aide d'une corde dans la nuit de ce dimanche vers 3 heures du matin. Deux d'entre eux avaient été condamnés pour 15 ans de servitude pénale et deux autres n'avaient pas encore été condamnés. Les responsables disent ne pas comprendre cette évasion puisque la prison est bien gardée. [Rtnb]

- Politique - L'ADC-Ikibiri affirme qu'il ne se conformera pas à la nouvelle réglementation sur les partis politiques au Burundi. Le président de cette alliance fait savoir que l'intention du ministre de l'Intérieur est de faire disparaître les partis politiques d'opposition au Burundi alors qu'ils reflètent le pas décisif franchi en matière de démocratie. Ladite loi est qualifiée d'anti-démocratique par le fait qu'elle demande des choses que les partis politiques ne peuvent pas avoir. C'est comme s'il s'agit d'une nouvelle demande d'agrément. [Isanganiro/Bonesha/Rpa]

- Le parti Sahwanya Frodebu fait savoir qu'il ne comprend pas pourquoi Alexis Sinduhije est encore détenu alors que le porte-parole du gouvernement a affirmé que l'Etat du Burundi n'a rien contre ce politicien. Il considère les affirmations du porte-parole de la Cour suprême de non avenues puisque ce dernier ne peut pas valablement affirmer le contraire de ce qu'a affirmé le porte-parole du gouvernement. [Rpa]

- Gouvernance - L'association des natifs et amis de la zone Gasan en commune Bururi, province Bururi, s'indigne contre la vente d'un terrain appartenant au Lycée communal de Gasan sur un terrain qui a été vendu à la société des télécommunications Leo. [Rtnb/Isanganiro]

- Le pasteur de l'Eglise protestante Murinda fait savoir que personne n'a le droit de dire quoi que ce soit sur cet argent (2.000.000 Fbu). Il sera utilisé comme le voudront les concernés sans l'intervention des étrangers, a-t-il souligné. Précisons que le directeur de cette école a tenté une opposition à cette vente d'après les limites. Ces natifs demandent que les enseignants ne soient pas victimes des traumatismes des professeurs de cet établissement. [Isanganiro/Rtnb]

- Justice - Le président du barreau de Bujumbura a été reçu par l'Ombudsman burundais. Il affirme qu'il était allé lui demander de suivre de près les décisions judiciaires du Burundi puisque si rien n'est fait, la justice burundaise va faire marche arrière. Il lui a demandé de poser des gestes en faveur de l'indépendance de la magistrature et en faveur des dossiers Ruyikiri et Manirumva. Il affirme que l'Ombudsman a accepté de faire quelque chose mais qu'il doit attendre les conclusions de ceux qui suivent ces dossiers de près. [Isanganiro/Rpa]

- Société - Le conseil des Bashingantahe demande au président de la CNTB de respecter la Constitution de la République du Burundi dans sa mission d'arbitrage dans les conflits entre les personnes. Le conseil a fait cette annonce après les déclarations du président de la CNTB affirmant que les rapatriés doivent recevoir satisfaction dans leurs réclamations. [Bonesha]

- Education - Les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure ont entamé un mouvement de grève pour dénoncer le fait que la direction veuille imposer les avantages et gratifications qu'elle leur devait. Ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent payer un impôt de plus de 57% du salaire alors qu'ils payaient 30% comme les autres. Ils demandent que le Code du travail soit appliqué et non d'autres mesures qui sont illégales. [Isanganiro/Rpa/Bonesha]